

CONSEIL MUNICIPAL

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE ORDINAIRE DU 12 Novembre 2012

Le douze Novembre deux mil douze, dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Michel JARRASSIER, Maire.

Etaient présents : MM. JARRASSIER – DE BAGLION – Mme BOMPAS – MM. VIGNES – ROUSSEL – IRIBARREN – BUISSET – COUTANT – Mme GAILLARD HALET (arrivée à 19 h 50) – M. ARLOT (arrivé à 19 h 35) – Mme THIAUDIERE – M. LEPERCQ.

Etait absente et excusée : Mme RONDEAU.

Etait absente : Mme PERRY.

Secrétaire de séance : Monsieur Christian VIGNES.

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} Octobre 2012 est adopté.

INFORMATIONS

- **Communauté de Communes du Montmorillonnais**

Le Cabinet FIE est sur le point de rendre sa réflexion sur le devenir de « La Maison Dieu », patrimoine classé, qui appartient à l'Hôpital de Montmorillon. Un complément de financement de 20 000 € a été demandé pour la finalité. Ce bâtiment pourrait recevoir le centre de formation sur les métiers d'arts avec la création d'une résidence « Séniors » sur la thématique « Art et Patrimoine »

- **Val de Clouère**

L'enquête relative au Contrat Territorial Milieux Aquatiques de la rivière la Clouère et ses affluents aura lieu du 09 janvier 2013 au 12 Février 2013.

Les travaux envisagés consisteraient en la reconstitution du lit de la rivière avec des aménagements des pelles.

- **Zonage Assainissement**

Le rapport intermédiaire de la révision du zonage d'assainissement déposé en Mairie le samedi 03 novembre est à la disposition des membres du Conseil Municipal.

- **Réunion d'informations par la Gendarmerie**

Elle aura lieu à la salle Maigret le Mardi 13 Novembre à 18 heures.

- **Travaux Cimetière**

Dossier de demande de subvention déposé auprès du Conseil Général - Délibération rattachée à la dernière réunion.

ORDRE DU JOUR

TARIFS 2013 des SALLES.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, fixe les tarifs qui seront applicables à compter du 1^{er} Janvier 2013 :

<i>Utilisateur</i>	<i>Salle Maigret</i>	<i>Salle Omnisport</i>
Associations Locales et Vin d'Honneur	77.48	157.27
Associations Extérieures à la Commune hors Thé Dansant	139.12	275.62
Banquet	130.25	389.52
Mariage	195.37	519.77
Vente Déballage	161.02	
Manifestations Départementales		264.19
Congrès		486.62
Thé dansant associations extérieures à la commune		728.28
<i>Forfait Annuel</i>		
Théâtre Ecole Privée	135.15	
Club des Aînés Ruraux	225.00	
<i>Installation Podium</i>		
Par 2 Agents de la commune		106.90
Par 1 Agent de la commune + l'Association		63.88

TARIFS 2013 du CIMETIERE.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, décide le maintien des tarifs actuels :

- Concession : 193.43 € le M²
- Colombarium : 500 €

TARIFS 2013 de la MEDIATHEQUE.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, fixe les tarifs qui seront applicables à compter du 1^{er} Janvier 2013 :

Cotisation annuelle :

- Jeunes de moins de 18 ans
- Adultes

Remboursement de document perdu ou abîmé Au prix d'achat

Dégradation de boîtiers de CD 1 €

Consultation Internet :

- 1/2 heure 0,50 €
- 1 heure 1 €

Impression de document :

- l'unité 0,50 €

Ateliers :

- Musique (Mercredi matin) 0 €
- Thème (Mercredi après-midi) 2 €
- Créativités (été) 5 €

ASSAINISSEMENT - TRANSFERT TOTAL DE LA COMPETENCE AU SIVEER.

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que suite aux réunions avec le SIVEER, la Commune a transféré au Syndicat l'exploitation des ouvrages assainissement de la commune par délibération du 21 mai 2012 et qu'il avait été également envisagé de transférer l'ensemble de la compétence assainissement de la Commune au Siveer. Le Syndicat assurerait, alors, aux lieux et place de la Commune la maîtrise d'ouvrage des réseaux et ouvrages d'assainissement ainsi que l'exploitation complète des ouvrages et l'organisation du service à compter du 1^{er} janvier 2013.

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres, accepte le transfert complet de la compétence assainissement (maîtrise d'ouvrage, exploitation, organisation du service) au Siveer.

ETUDE DU DIAGNOSTIC DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF.

Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal que le SIVEER a déposé l'avant-projet de l'étude du Diagnostic de l'Assainissement Collectif. Le coût de l'étude s'élève à 70 000 € TTC.

Plan de financement :

Subvention du Conseil Général	:	7 000 €
Subvention de l'Agence de l'Eau	:	35 000 €
Autofinancement	:	28 000 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, émet un avis favorable au plan de financement ci-dessus et autorise Monsieur le Maire à déposer les demandes de subventions.

COURSE CYCLISTE.

Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal qu'il est saisi par le Cycle Amical de Civray qui souhaite organiser sur la commune, en 2013, une course cycliste ouverte aux Minimes et Cadets. Le coût de la prestation s'élève à la somme de 611 Euros.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres :

- Accepte le versement de la somme de 611 € au Cycle Amical de Civray et fixe la date de la manifestation au 14 Juillet 2013 ;
- Décide que l'organisation de cette course cycliste Minimes / Cadets sur la commune d'USSON-du-POITOU soit entièrement assurée par le Cycle Amical de Civray en ce qui concerne la sécurité et les signaleurs.

NUITS ROMANES 2013.

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal que la commune participe aux Nuits Romanes 2013.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, émet un avis favorable à la proposition de Monsieur le Maire.

MEDIATHEQUE - Concours de Dessin.

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'un concours de dessin gratuit sera proposé aux enfants nés entre 2001 et 2007 (5-11 ans) le samedi après midi dans le courant du mois de Janvier 2013 dans les locaux de la médiathèque en partenariat avec Sylvie EDELINE (intervenante de la Cité de l'Écrit de Montmorillon) et de Amandine BERNARD (Opticienne à Usson-du-Poitou).

- Sylvie EDELINE sollicite 100 euros, ce tarif comprend son déplacement et son intervention.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, émet un avis favorable au versement de la somme de 100 € à Sylvie EDELINE pour sa prestation.

CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL de 1^{ère} classe.

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la possibilité pour un agent, actuellement Adjoint Technique Principal de 2^{ème} classe, d'accéder par avancement au grade d'Adjoint Technique Principal de 1^{ère} classe.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, émet un avis favorable à la création d'un poste d'Adjoint Technique Principal de 1^{ère} classe.

AUDIT ENERGETIQUE.

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'Energies Vienne a déposé en mairie le devis concernant l'Audit Energétique sur le patrimoine bâti de la commune et que celui-ci concerne en particulier les salles Omnisport et Maigret. La prestation sera réalisée par le Bureau d'Etudes EFFILIOS de Saint-Benoît.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, émet un avis favorable à l'audit énergétique des salles Omnisport et Maigret.

RAPPORTS D'ACTIVITE 2011.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres, approuve les rapports d'activité 2011 de SOREGIES, de SERGIES, du SYNDICAT D'ELECTRICITE DE LA VIENNE, du SERVICE DE RESEAUX ET DISTRIBUTION et de la Communauté de Communes du Montmorillonnais.